



Communiqué

Dans la perspective de mise en œuvre du programme national de sécurité et de santé au travail pour la période 2020-2024, le Ministère du Travail et de l'Insertion Professionnelle organise, en collaboration avec l'Institut National des Conditions de Vie au Travail (INCVT), une session de formation à distance au profit des agents chargés de l'inspection du travail dans les domaines de la santé et de la sécurité au travail y compris la prévention contre le risque de propagation du virus COVID 19 sur les lieux de travail.

Cette session débutera à partir du 11 août 2020. Chaque inspecteur du travail y bénéficiera de 3 séances à distance à raison d'une séance par mois.

Cette session de formation revêt une grande importance tant au niveau de l'acquisition des connaissances et du développement des capacités professionnelles qu'au niveau du renforcement de la communication et l'accompagnement des chantiers initiés par le Ministère pour promouvoir la santé et la sécurité au travail. Cette action arrive également en soutien aux efforts des pouvoirs publics et des forces vives de la nation dans la lutte contre la propagation du virus COVID 19.

